



RCS : LIMOGES

Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00651

Numéro SIREN : 487 492 092

Nom ou dénomination : SARL MEZZO LIMOGES

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2015 sous le numéro de dépôt 1397

SARL MEZZO LIMOGES

SARL au capital de 8.000 Euros
5, rue Othon Peconnet, LIMOGES (87000 - Haute Vienne)
RCS LIMOGES 487 492 092

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze,

Le sept avril, à vingt heures,

Les associés de la société MEZZO LIMOGES, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros, dont le siège est à LIMOGES (87000 - Haute Vienne) 5, rue Othon Peconnet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIMOGES sous le numéro 487 492 092, se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire.

Madame Gaëlle GOURCEROL et Monsieur Philippe VAREILLE président la séance en leurs qualités de cogérants.

Madame Gaëlle GOURCEROL et Monsieur Philippe VAREILLE ouvrent la séance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Madame Gaëlle GOURCEROL, propriétaire de quatre vingt dix neuf parts, ci..... numérotées de 1 à 99 inclus ;	99 parts
--	----------

Monsieur Philippe VAREILLE, propriétaire d'une part, ci..... portant le numéro 100.	1 part
--	--------

TOTAL DES PARTS POSSEDEES PAR LES ASSOCIES	
PRESENTS ET REPRESENTES : CENT PARTS, ci	100 parts

En conséquence, Madame Gaëlle GOURCEROL et Monsieur Philippe VAREILLE constatent que l'assemblée est valablement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise par la loi et les statuts pour les décisions extraordinaires.

Puis, la Présidence rappelle aux associés l'ordre du jour sur lequel la présente assemblée est appelée à délibérer, en expliquant que suite à la vente du fonds de commerce qu'exploitait la société, il est proposé de réorienter la société vers des activités en rapport avec l'immobilier et les services aux entreprises :

CG PV

ORDRE DU JOUR

- mise à jour des statuts pour rappeler les conditions de la création de la société ;
- modification de l'activité de la société ;
- transfert du siège social ;
- modification des articles 1 de la société visant la forme de la société, de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social et de l'article 4 des statuts relatif au siège social ;
- pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidence met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de rappeler dans l'article 1 des statuts de la société, les conditions de sa création comme suit :

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LIMOGES (87) du 10 novembre 2005, enregistré à la recette divisionnaire élargie Limoges Est, le 18 novembre 2005, Bordereau 2005/1 256, case n° 1, il a été constitué une société à responsabilité limitée régie par les lois et règlements en vigueur ainsi que par les présents statuts, qui existe entre les propriétaires des parts ci-après existantes et de celles qui pourraient l'être ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de modifier l'objet social de la société, à compter de ce jour, pour y indiquer les activités suivantes :

- la propriété et la gestion civile par bail ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société ou acquis par elle au cours de la vie sociale ;
- l'achat et la revente de biens immobiliers en qualité de marchand de biens ;
- l'achat et le portage de tous titres de sociétés, la gestion d'un portefeuille de tels titres ou de droits sociaux,
- l'assistance administrative, commerciale, technique et financière et la fourniture de prestations de service administratives, techniques, informatiques, commerciales, financières et immobilières ;
- la réalisation de toutes opérations de trésorerie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

GG PV

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de transférer le siège social, primitivement fixé à LIMOGES (Haute Vienne - 87000), 5, rue Othon Peconnet, pour le fixer à LIMOGES (Haute Vienne - 87100), 14, rue Abbé Pierre, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires, décide d'abroger les articles 1, 2 et 4 des statuts, consécutivement aux décisions prises dans les résolutions précédentes, et de les remplacer par les suivants :

« ARTICLE 1 - FORME

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LIMOGES (87) du 10 novembre 2005, enregistré à la recette divisionnaire élargie Limoges Est, le 18 novembre 2005, Bordereau 2005/1 256, case n° 1, il a été constitué une société à responsabilité limitée régie par les lois et règlements en vigueur ainsi que par les présents statuts, qui existe entre les propriétaires des parts ci-après existantes et de celles qui pourraient l'être ultérieurement.

ARTICLE 2 - OBJET

La société a pour objet :

- la propriété et la gestion civile par bail ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société ou acquis par elle au cours de la vie sociale ;
- l'achat et la revente de biens immobiliers en qualité de marchand de biens ;
- l'achat et le portage de tous titres de sociétés, la gestion d'un portefeuille de tels titres ou de droits sociaux,
- l'assistance administrative, commerciale, technique et financière et la fourniture de prestations de service administratives, techniques, informatiques, commerciales, financières et immobilières ;
- la réalisation de toutes opérations de trésorerie.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à LIMOGES (Haute Vienne - 87100) 14, rue Abbé Pierre.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par une simple décision de la gérance sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

GG PV

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs :

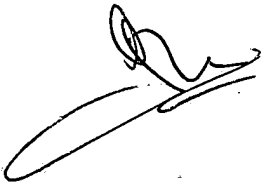
- aux cogérants, à l'effet de signer l'extrait des présentes à insérer dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social ;
- et au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal constatant les présentes délibérations à l'effet d'effectuer, partout où besoin sera, toutes autres formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

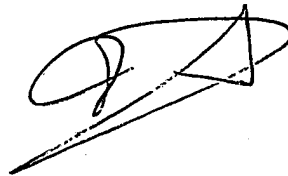
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour valoir ce que de droit.

Gaëlle GOURCEROL



Philippe VAREILLE



SARL MEZZO LIMOGES

SARL au capital de 8.000 Euros
5, rue Othon Peconnet, LIMOGES (87000 - Haute Vienne)
RCS LIMOGES 487 492 092

=====

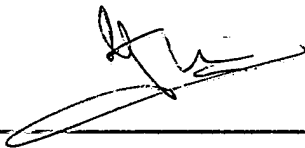
LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

Date d'établissement du siège correspondant	Siège social	Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de
10 novembre 2005	LIMOGES (87000) 5, rue Othon Peconnet	LIMOGES (87)
7 avril 2015	LIMOGES (87100) 14, rue Abbé Pierre	LIMOGES (87)

FAIT A LIMOGES (Haute Vienne)
LE 07 avril 2015

Les cogérants

Gaëlle GOURCEROL



Philippe VAREILLE

